

Initiatives ministérielles

est évident que, d'un bout à l'autre du pays, les gouvernements s'appliquent sérieusement à une discipline financière.

Il faut se rappeler que les mesures fiscales ne représentent qu'une partie de la solution pour parvenir à des budgets équilibrés à long terme. On doit également compter sur la croissance de l'économie pour renverser la tendance à grossir la dette. Là encore, la confiance est totalement justifiée. On remarque une croissance économique plus ferme. Au cours du dernier trimestre de l'an dernier, cette croissance était de 3,8 p. 100 et se fondait sur un rendement solide au chapitre des exportations et des investissements.

Selon diverses études, en 1994, les investissements dans les secteurs public et privé augmenteront d'un taux impressionnant de 4,2 p. 100 par rapport à 1993. Des profits élevés et une meilleure compétitivité expliquent le raffermissement de la croissance économique et ils sont aussi des signes prometteurs.

Les coûts unitaires de la main-d'oeuvre sont à la baisse et la productivité, à la hausse. En fait, en ce qui concerne les coûts unitaires de la main-d'oeuvre, l'écart qui s'était creusé entre le Canada et les États-Unis s'est pratiquement refermé. La croissance de nos exportations en est un résultat.

• (1210)

Ces faits traduisent une économie concurrentielle et permettent de croire que nous sommes dans la bonne direction; c'est d'ailleurs ce que confirment les données sur la main-d'oeuvre en mars qui ont été publiées vendredi dernier. Le taux de chômage a diminué de un demi pour cent, la plus forte baisse en dix ans, ou depuis juin 1984, et 114 000 emplois ont été créés depuis deux mois, soit la plus forte hausse en deux mois en presque cinq ans. Je me réjouis de ces nouvelles, comme tous les Canadiens, je crois.

Bien sûr, il reste toujours des obstacles et des incertitudes. Il peut toujours survenir des événements qui sapent la confiance de la population. Une bonne nouvelle n'est jamais une excuse pour s'endormir sur ses lauriers. Voilà pourquoi nous allons aller de l'avant avec notre restructuration de l'appareil et des programmes gouvernementaux. Ces initiatives favorisent une économie canadienne plus forte et plus souple.

La mesure que nous avons prise relativement à l'assurance-chômage est un excellent exemple. Nous avons réduit les dépenses liées à l'assurance-chômage, ce qui se traduira par des économies. Toutefois, cette mesure nous permettra aussi de réduire les charges sociales qui ont entraîné des pertes d'emplois partout au pays.

Quiconque jette un coup d'oeil du côté de l'Europe est à même de constater les coûts qu'engendrent des politiques rigides de marché du travail. Le Canada est venu bien près d'adopter de semblables mesures. Nous nous orientons maintenant vers un système plus souple.

En effet, la restructuration du régime d'assurance-chômage, qui insiste davantage sur les activités de formation permettant aux chômeurs de réintégrer le marché du travail tout en décourageant la dépendance traditionnelle à l'égard du système, rendra le marché canadien beaucoup plus souple et efficace qu'il ne l'est actuellement. En bout de ligne, cela se traduira par une meilleure capacité à stimuler la croissance et en particulier l'emploi.

J'ai fait état des secteurs où notre gouvernement s'est engagé à effectuer des changements en profondeur, notamment la réduction du déficit, le soutien à la création d'emplois, la réforme des programmes sociaux, de même que le processus d'établissement du budget.

En terminant, j'aimerais mentionner un autre secteur de changement. Dans le cadre de nos efforts, nous adoptons une nouvelle approche relativement à l'activité gouvernementale comme telle. Cette approche est fondée sur l'ouverture, la consultation et la communication. C'est pourquoi nous avons dit que le budget de 1994 constituait le premier volet d'un processus à deux étapes. Avec ce budget, le gouvernement a pris des mesures immédiates pour atteindre des buts importants et urgents, mais il a aussi jeté les bases d'un examen de la politique, y compris la tenue d'un débat public, qui débouchera sur la prise d'autres mesures en temps utile.

Cette façon d'agir du gouvernement n'a pas pour but de reporter la prise de mesures ou de fuir ses responsabilités ou ses obligations. Elle tient plutôt compte d'une réalité fondamentale au Canada qui influe directement sur les relations économiques. Ce qui importe le plus au gouvernement, c'est le fait que des changements dramatiques peuvent résulter en des échecs désastreux s'il n'y a pas de consensus raisonnable et si la population n'a pas le sentiment d'avoir pleinement participé au processus. Nous voulons éviter ce genre d'échec, car les Canadiens méritent leur part de succès.

Le plus récent budget a été élaboré dans le cadre du processus le plus ouvert de toute l'histoire politique du Canada. On a tenu des réunions partout au pays et les Canadiens ont eu l'occasion d'écrire au ministre, de participer aux rencontres et d'exprimer leur point de vue.

La politique de transparence se poursuivra. Nous avons créé, en vue de l'élaboration du budget, un processus transparent qui a permis à des habitants de différentes villes d'établir les paramètres devant favoriser l'essor économique, l'aide aux chômeurs et la création d'emplois tout en commençant à s'attaquer au déficit, qui est devenu un véritable fardeau pour tous les Canadiens.

Nous poursuivrons ce processus à la Chambre des communes, par l'entremise du Comité des finances qui entreprendra cet automne ses délibérations sur le processus budgétaire de 1995, qui devrait être encore plus ouvert, visible et transparent afin que les contribuables canadiens puissent comprendre ce processus, dans le cadre duquel des milliards de leurs dollars sont dépensés, et y participer.

Le projet de loi C-17 nous aidera à obtenir le succès, en nous permettant entre autres d'obtenir des résultats clairs, c'est-à-dire de redresser notre situation financière et de redonner confiance aux entreprises et aux investisseurs.

Voilà pourquoi je n'hésite pas à encourager tous les députés ici présents à adopter cette mesure législative, afin que nous puissions continuer d'aller de l'avant avec vigueur et optimisme.

• (1215)

[Français]

M. Jean-Paul Marchand (Québec-Est): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos de mon collègue et j'ai l'impression qu'ils représentent les vues du Parti libéral. Il se contente, dans ce Budget, des tentatives qui ont déjà été avancées par le gouvernement fédéral, et je trouve son discours extrême-